

DECHETERIE D'ASPACH-LE-HAUT- RETRAIT DES BADGES POUR CONTROLE D'ACCES

A partir du 1^{er} janvier 2013, la déchèterie d'Aspach-le-Haut sera uniquement accessible aux usagers du Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC) munis du badge (carte à puce) personnalisé.

Pour les usagers n'ayant pas encore de badge, un agent sera présent à la déchèterie d'Aspach-le-Haut durant le mois de janvier 2013. Vous devrez vous munir de votre dernière facture d'ordures ménagères.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Tous Français majeurs jouissant de ses droits civils et politiques et qui ne s'est pas déjà inscrit sur une liste électorale ou qui a changé de résidence doit solliciter son inscription. Les jeunes Français qui auront 18 ans au 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales, partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives concernant les mineurs français **ne sont plus nécessaires à compter du 1^{er} janvier 2013**. D'un point de vue pratique, un mineur français pourra, à compter de cette date, franchir les frontières nationales sans autorisation de sortie du territoire, muni de son seul passeport en cours de validité ou avec sa seule carte nationale d'identité en cours de validité, dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Marin ou au Saint-Siège.

(pour de plus amples informations, les demandeurs sont invités à consulter la rubrique « conseil aux voyageurs » du site internet www.diplomatie.gouv.fr/)

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Avec le retour du froid les risques d'intoxication au monoxyde de carbone vont à nouveau faire leur apparition. Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable, il est le résultat d'une mauvaise combustion quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. **Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.**

Ne bouchez pas vos aérations et pensez à ventiler vos pièces régulièrement.

EXPO ARTISTES LOCAUX

La commission fêtes et cérémonies compte reconduire pour 2013 ses journées des « artistes locaux ». Vous pouvez dès à présent réserver votre place (emplacement gratuit dans la grande salle de la maison des Associations) pour les 16 et 17 mars 2013 en vous faisant connaître en mairie.

ENQUETE « CONDITIONS DE TRAVAIL »

L'Insee réalise, entre octobre 2012 et février 2013, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

IDEES DE CADEAUX DE FIN D'ANNEE

Pour vos fêtes de fin d'année, pensez à un cadeau sympathique pour vos amis et connaissances :

- « Um der burn uma », le livre-album relatant l'histoire et la vie à Burnhaupt-le-Bas est un ouvrage unique et original à offrir. Il est disponible en mairie au prix de 37.- Euros.

- Les cuvées Saints Pierre et Paul en coffret découverte à 15.- € (1 bouteille de Pinot gris et 1 bouteille de Pinot noir), ou par carton de 6 bouteilles : renseignement auprès d'un membre de l'Association ECRIN.

fami EMPLOI 68

Fami Emploi 68 est le service d'APALIB qui s'adresse à toutes les personnes désireuses d'être employeur de leur intervenant à domicile, dans le respect de la convention collective et du droit du travail.

Pour employer à domicile sans prendre de risque, des employés de maison, des gardes d'enfants, des assistantes de vie..... un seul numéro de téléphone : 03 89 32 78 68 et pour mieux s'informer info@famiemploi68.org.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Association ECRIN

Dimanche 03 février 2013, repas de la Sainte Agathe, dans la grande salle de la maison des associations.

Crémation des sapins

Les parents élus de l'école élémentaire de Burnhaupt le Bas organisent la traditionnelle crémation des sapins qui aura lieu le **dimanche 6 janvier 2013 à 18h** sur le parking de la salle des fêtes rue du stade. A cette occasion sera proposée une petite restauration (crêpes, gaufres, chocolat chaud, vin chaud) dont les bénéfices serviront à financer les sorties pédagogiques des élèves de l'école élémentaire. Vous pourrez ramener vos sapins à la salle des fêtes à partir de dimanche matin ou profiter du ramassage de sapin qui sera organisé la veille. Votre sapin doit être déposé sur le trottoir devant chez vous le samedi 5 janvier 2013 avant 14 heures. Les parents élus et les enfants comptent sur votre présence.

« PETARDS EN FETE »

Nous vous rappelons que l'usage des pétards et autres feux d'artifice est particulièrement réglementé, une dérogation préfectorale l'autorise uniquement pendant la nuit de la Saint Sylvestre, aux seuls adultes et mineurs sous l'étroite surveillance d'un adulte.

Il est interdit de jeter des pétards sur les personnes ou les biens (boîtes à lettres entre autres), d'utiliser des pétards dans les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes.

Amusons nous dans le respect les uns des autres et la fête sera réussie !

BONNE FETE DE FIN D'ANNEE

ET N'OUBLIEZ PAS, POUR PLUS D'INFO, CONSULTEZ LES PANNEAUX LUMINEUX SITUES SUR LA FACADE DE LA MAIRIE, ET SUR LE PARKING DE L'ECOLE AINSI QUE SUR LE SITE DE LA COMMUNE <http://burnhaupt.free.fr> .

Le Maire, André HIRTH.

